



BUREAUX No. 25 RUE ST-THERESE. — P. O. BOITE 2144, MONTREAL.

Je me hâte de rire d'tout de peur d'être plus tard obligé d'en pleurer.... FIGARO.

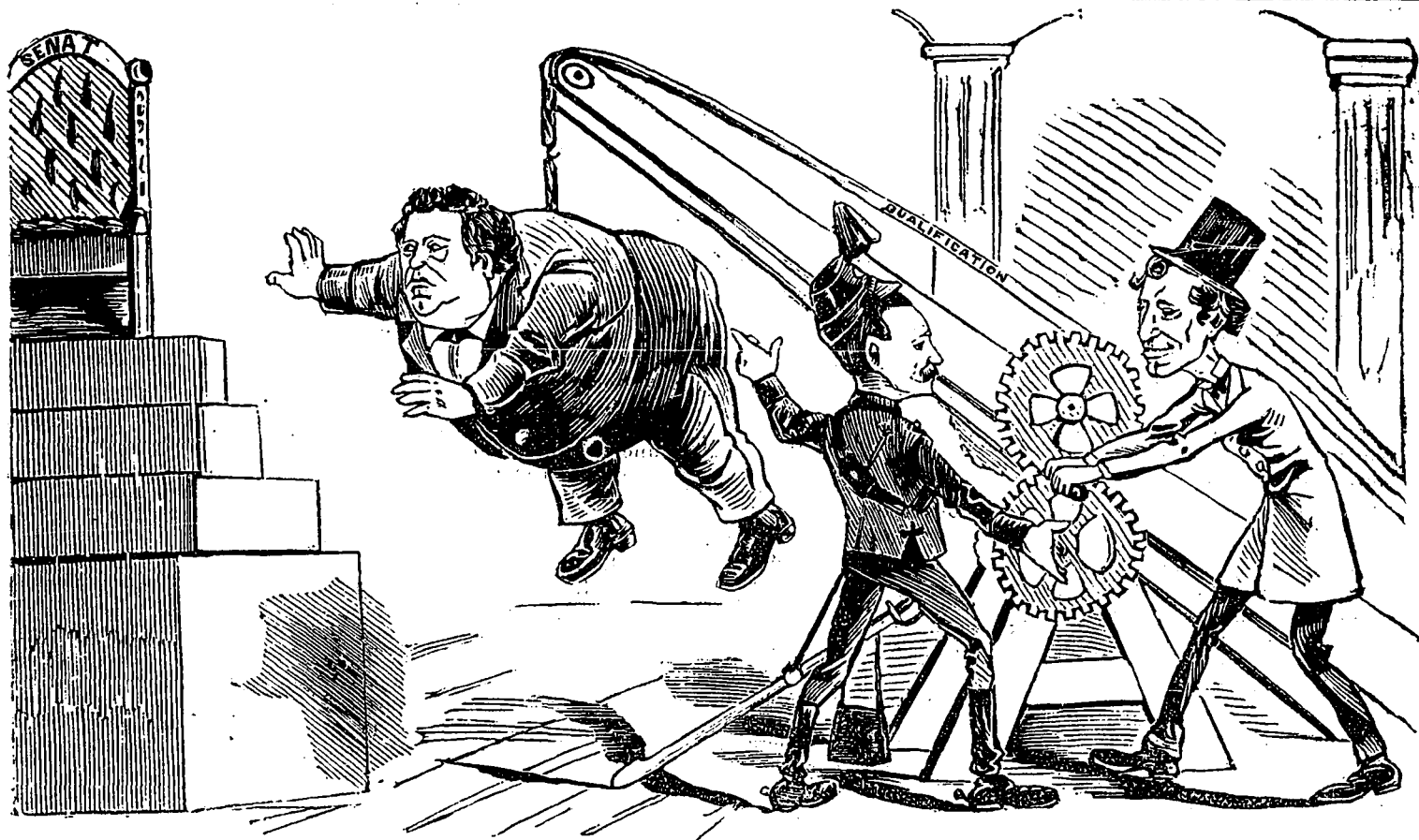
VOL II No. 26:

MONTREAL, 12 FEVRIER 1881.

1 CENT LE NUMERO.

H. BERTHELOT & Cie. Editeurs-Propriétaires.

W. F. DANIEL, Imprimeur et Administrateur.



A OTTAWA.

JOHNNY.—Je crains un accident. Il pèse trop pour la corde.

LE COL. OUMIET.—Force un peu, mon cher. Si tu le grimpes-là; cela fera mon affaire. La corde est bien faible et elle cassera assurément.

Feuilleton

LES MYSTERES DE MONTREAL.

DEUXIEME PARTIE

XII.

LE SERMENT.

—Écoutez-moi, Bénoni, reprit l'homme au chapeau de castor gris. Voici les conditions que je vais te poser. Si tu m'obéis tu échapperas à la potence. Si non... Couic. Ici Caraquetto fit le geste d'un homme qui est étranglé par la corde du bourreau.

Il invita Bénoni à prendre un siège et lorsqu'il fut assis il s'écampa dans sa chaise, mit ses deux mains dans les échantures de sa veste et parla dans les termes suivants:

—Bénoni tu feras un mauvais coton, et tu ne devrais pas attaquér à plus fort que toi. Le trésor que tu as caché chez le père Sansfaçon, ne m'appartient pas et je dois le remettre à ses propriétaires légitimes. Pour t'emparer de cet argent tu n'as pas reculé devant un meurtre.

— Un meurtre! interrompit Bénoni, comment pouvez-vous dire cela, monsieur Caraquette?

—J'ai toutes les preuves nécessaires pour te faire monter sur la potence. Le cadavre de Cléophas

t'accuse, et l'argent que tu dépenses aujourd'hui tu l'as acquis au prix d'un lâche assassinat.

—Assez, monsieur, dites-moi où vous en voulez venir.

—Je te laisserai la jouissance paisible d'une partie raisonnable du trésor à condition que tu m'apportionnes corps et âme et que tu exécutes à la lettre les ordres que je te donnerai. Lorsque tu retourneras à Montréal, tu entreras dans l'écurie de ton beau-père et tu y prendras tout l'argent que j'ai laissé dans le coffret. Ne t'occupe pas du reste, je l'ai chez moi. Je te donne \$500 qui t'aideront à t'établir en ménage et à devenir un honnête homme. Les papiers qui étaient dans la boîte n'étaient pour toi d'aucune

utilité, mais ils valent des milliers de piastres pour leur propriétaire. Ne derange pas le cadavre de Cléophas laisse-le là où il est. Il ne sera pas défiguré tant qu'il sera gelé.

J'aurai besoin de toi bientôt pour m'aider dans l'accomplissement d'une œuvre que j'ai entreprise. Il s'agira peut-être de faire disparaître un obstacle à mes plans. Ta vie m'appartient et tu l'exposeras au péril lorsque je l'ordonnerai.

Caraquetto sortit de la poche de son ulster une trompette à vache et la montra à Bénoni:

— Tu vois cette trompette, reprit-il avec solennité, lorsque tu l'entendras sonner, en quelque lieu que tu sois, il faudra que tu

vionnes te mettre à mes ordres. Cette trompette elle peut sonner pour toi ce soir ou demain ou peut-être dans dix ans. Juro moi maintenant que tu répondras à mon appel.

Bénoni posa la main sur la trompette et d'une voix ferme il dit:

— Je le jure.

— C'est bien, maintenant, tu peux aller rejoindre ta fumée. N'oublie pas que je te surveille de près.

Bénoni alla retrouver ses invités dans le salon et reprit sa gaité. Il dansa et chanta avec ses amis comme s'il n'avait pas rencontré son mauvais génie.

Carquette retourna à Montréal en faisant lancer son cheval à fond de train.

Rendu à Montréal il fit arrêter sa voiture devant la résidence de la comtesse de Bouctouche sur la rue Ste Elizabeth.

La comtesse n'était pas seule, Elle était assise sur un sofa dans son salon et prêtait une oreille attentive au discours mielleux d'un jeune homme d'une vingtaine d'années.

Ce jeune homme était un visiteur assidu de sa maison. Il brûlait d'une flamme secrète pour la dame de céans et tous les jours il se promenait avec la veuve sur la rue Notre-Dame.

Carquette après avoir retrouvé le trezor des Bouctouche avait fait toucher à la comtesse une somme assez forte pour la mettre à l'abri de la misère.

La veuve était encore belle, Elle semblait avoir retrouvé la fraîche beauté de ses vingt ans et par sa grâce coquette et ses manières engageantes elle pouvait encore exercer une certaine domination sur les cœurs,

Carquette était un parfait notaire et comme tel il n'était pas beaucoup accessible aux sentiments tendres. Jamais il n'avait songé à débiter des madrigaux à la dame qui était confiée à sa protection et il ne se montrait pas jaloux des visiteurs de comtesse.

Le jeune homme qui était dans le salon était modeste dans sa toilette. Il n'y avait rien d'empesé dans ses manières et sa conversation dénotait qu'il avait reçu une assez bonne éducation. Pour un observateur minutieux il était facile de voir qu'il n'avait pas le Pérou dans ses poches, mais un vernis aristocratique couvrait la moindre de ses actions.

Il avait été présenté à la comtesse sous le nom d'Alphonse Briquet. Il recevait tous les mois des provinces d'en bas, un mandat de trente piastres et il vivait avec une stricte économie dans une maison de pension en face de la résidence de la comtesse.

La connaissance s'était faite par un ces accidents ordinaires dans la vie d'un jeune homme.

La comtesse en entrant chez elle une dizaine de jours auparavant avait perdu sur le trottoir un mouchoir marqué à son chiffre. Alphonse Briquet l'avait ramassé et en le rendant à la dame il fut si charmant dans sa con-

versation qu'elle l'engagea à venir faire la causette dans son salon.

Cinq ou six minutes après l'entrée de Carquette dans le salon M. Alphonse Briquet prit congé de la comtesse qui l'invita à faire la partie de casino dans la soirée.

Lorsque l'homme au chapeau de castor gris se trouva seul avec la comtesse, il sortit un parchemin de sa poche.

(La suite au prochain numéro.)

LE VRAI CANARD.

MONTREAL 12 FEVRIER 1881.

CONDITIONS :

L'abonnement pour un an est de 50 centins payable d'avance, pour 6 mois 25 centins.

Le *Vrai Canard* se vend 8 centins la douzaine aux agents qui devront faire leurs paiements tous les mois.

10 par cent de commission accordée aux agents pour les abonnements qu'ils nous feront parvenir.

Les frais de Poste sont à la charge des Editeurs. *Greenbacks* reçus au pair.

Adresse :

H. BERTHELOT & Cie.

Bureau : 25, RUE STE-THERÈSE

En face de l'Hôtel du Canada

Boite 2144 P. O. Montréal.

Le syndicat du Pacifique est maintenant un fait accompli. Il n'y a plus à tortiller, il faut en payer la façon.

La première question à traiter est celle des économies qu'il faudra réaliser dans nos dépenses pour remplir honorablement nos obligations.

A notre avis nous payons un prix fou pour nos gouverneurs, nos ministres, la représentation et le service civil.

Tous nos lecteurs savent que nous donnons un traitement exorbitant au gouverneur général.

Ce fonctionnaire émerge sur le budget une somme excédant \$50,000 par année. Il est en sus logé, chauffé, blanchi fourni de pièces et de babiche aux dépens du gouvernement.

Nous nous sommes donné depuis quelques années le luxe d'avoir un gouverneur qui a épousé une femme de beaucoup de déponso.

Il nous semble que nous pourrions facilement nous dispenser d'importer nos gouverneurs d'Angleterre ; parce que c'est un système trop coûteux.

Nous avons des canadiens qui ont toutes les qualités requises pour remplir dignement les devoirs de la charge.

Avec quatre mille dollars par année un homme peut porter un pardessus en sealskin et une toilette aussi respectable que M. Delorme.

Il n'y a rien de difficile dans les fonctions d'un gouverneur général et nous connaissons une certaine d'hommes respectables qui accepteraient la charge avec un salaire de \$4,000. Voilà donc une économie d'au moins \$46,000 \$7,000 par année est beaucoup trop cher pour un ministre.

Parmi les membres du Club National nous trouverions facilement des jeunes gens de talent qui prendraient un portefeuille avec \$1,000 par année. Ces jeunes gens sont versés dans la politique et connaissent tous les secrets du métier.

Le président du Club Cartier figurait aussi bien dans un ministère que l'honorable Monsieur Langevin et le secrétaire dans le fauteuil présidentiel de l'exécutif avait aussi bonne mine que l'hon. M. Mousseau.

Mais, objectera-t-on, où trouveriez-vous pour mille dollars par année un homme capable d'administrer honnêtement et habilement les finances de la Puissance?

Nous avons trouvé l'individu, nous l'avons sous la main. C'est Domme, il pourrait pour \$1,000 par année nous donner ses jeudis et ses soirées et sous son administration nous vous assurons qu'il ne sortira pas de la caisse un gros deux sous pour être dépensé mal à propos.

Domme, nous dit-on, a renoncé à la représentation municipale et il est prêt à entrer dans la carrière politique.

Maintenant nous avons la députation. L'indemnité de \$1000 par année est beaucoup trop élevée. Il y a moyen d'avoir des hommes qui consentiraient à siéger en chambre simplement pour l'honneur de la chose. Nous parlons de citoyens respectables, jouissant d'une fortune indépendante et inaccessibles à la corruption. S'il faut mentionner quelques noms nous donnerons ceux de l'échevin Laurent, de Montréal, M. Robillard de Beauharnois M. Jos: Marion de Lanoraie, M. Germain de Sorel, M. J. C. Robillard de Montréal et cent autres. Quand à M. Tassé de la *Minerve* et à M. Beaugrand de la *Patrie*, il ne faut pas y songer. Ce sont des gens qui ne veulent pas gâter les prix et qui ne travaillent pas pour une indemnité moindre que \$1000 par année.

Le personnel du service civil est trop nombreux et les salaires sont extravagants.

On peut se procurer pour \$1000 par année des députés-ministres pour tous les départements.

Nous n'aurions qu'à mettre une annonce dans les journaux et les aspirant arriveraient par centaines. Nous ferions comme en France où les employés subalternes ne touchent que \$300 dans les ministères.

Notre projet est réalisable et on l'adoptant le gouvernement économiserait au moins \$2,000,000 par année. Le simple bon sens est là pour le dire.

Au cours d'un article très intéressant sur la noblesse canadienne *La Minerve* de mercredi avant dernier le 26 janvier, s'exprimait comme suit:

"La seigneurie de l'Isle d'Orléans originairement concédée à Mgr. de Laval, et plus tard acquise par M. François Borthelot, fut élevée à la dignité de comté sous le nom de *Comte de Saint Laurent*, par arrêt du mois d'Avril

1676, en faveur de M. Borthelot.

La *Baronnie de Chastellenie* des *Islets* avait aussi changé de nom l'année précédente par un arrêt du mois d'avril 1675, la décorant des titres et dignité de *Comte Dorsainville*, en faveur de M. Talon, son propriétaire.

A cette époque il y avait donc en Canada, deux barons : Charles LeMoyné, *Baron de Longueuil*, et Robineau de Becancour, *Baron de Portneuf*; et deux comtes : M. Talon, *comte de Dorsainville*, et M. Borthelot, *comte de Saint-Laurent*.

M. de Beauharnois était *Baron de Beauville*."

Et puis... et puis... ça s'arrête là. Capedouin! monsieur l'écrivain héraldique, vous dites que vous avez donné les noms de tous les barons et comtes de notre province! Et le comte de St-Maurice de Québec! Et le vicomte Narbonne de Lara à Montréal, c'est donc de la gouache! Allonc donc vous êtes un farceur.

LE SYNDICAT.

AIR: *Larifla, fla, fla!*

Ya qu'qu'chose d'amusant,
Et qui m'rend ben heureux
Je l'donnerais ben en cent
Aux plus beau d'vinox.

REFRAIN.

C'est le Syn, Syn, Syn,
C'est le di, di, di,
Et c'est le cat, cat,
C'est le Syn, c'est le di,
C'est le di, c'est le cat,
C'est le Sydicat.

Pour faire un Syndicat,
On prend des gros Messieurs,
Qui vous pass' un contrat
Et qui vous l'tapent au mioux.

REFRAIN: C'est le Syn etc.

A les croire, ils travaillent
Oh! mais ben gros, ben gross!
Le rest' du temps ils piaill'
Pour avoir de gros lots.

REFRAIN: C'est le Syn etc.

Quand vient pour les payer.
L'sont jamais contents,
L'recommence à piailler,
Et c'est comme ça tout l'temps

REFRAIN: C'est le Syn, etc

I faut rien qu'des anglais.
Pour faire des Syndicats
Des Al'mands, des Français
Pas d'Canayens c'est l'cas.

REFRAIN: C'est le Syn, etc

Il nous pass' tout au bob
Et los minist' avec
Et tout comme défunt Job
Le canayen tend l'bec.

REFRAIN: C'est le Syn, etc.

I' batiss' des chemins d'fer
Sur la terre et sur l'eau
On dit même en onfr
Oh! mais y a rien d'plus beau

REFRAIN: C'est le Syn, etc

C'lui qu'on fait la chanson,
Sait c'qu'on va voir au bout,
Les Syndicats, garçon,
Ca bâtit rien du tout.

REFRAIN: C'est le Syn, etc

Au Recorder.

Madame Larose de la rue Ploisais ne se mouche pas du pied. C'est une femme au teint bruni, aux yeux noirs et au nez en trompette. Elle paraît douée d'une force musculaire peu commune pour son sexe. Elle a un dure-à-cuire pour pensionnaire, le nommé Théodore Marquis, maçon de son métier. Il est à Montréal depuis trois mois et gagne de quoi vivoter et claquer le coup deux ou trois fois par semaine.

Pour mieux boire Marquis économise sur le manger. Il loge chez Madame Larose et se nourrit lui-même. Son garde-manger est une poche renfermant comme il sera dit au cours du procès du lard, de la viande cuite et de la viande crute:

A huit heures du soir lundi dernier Marquis avait son plumet. Il monte chez Madame Larose et mène le ravot dans la boutique parce que sa table n'est pas servie comme il le désire. Madame Larose en voyant entrer le pochard lui dit qu'il ne doit pas avoir le verbe haut dans la maison et que la paix doit régner dans l'appartement. Marquis se fâche et administre une torgnole à Madame Larose. Celle-ci qui n'a pas froid aux yeux se défend comme une tigresse. Elle va chercher la poche de Marquis et vide la viande sur le plancher. Marquis reçoit l'ordre de vidor les lieux, mais il ne sortira qu'avec sa pocho. Il donne un coup de pied dans le bas de la porte et fait voler un panneau en éclats. On appelle la police et Marquis est logé au violon.

Mardi matin il paraît devant le recorder.

Madame Larose ontre dans la boîte des témoins en lançant sur le prévenu un regard chargé de colères olympiennes.

Le prévenu.— Ne l'écoutez pas monsieur, c'est elle qui a commencé en jetant ma viande sur le plancher. Elle m'a tout grafigné la figure.

Le recorder.— Madame, racontez les choses avec calme. Vous ne m'avez pas l'air doux.

Le témoin.—Lorsqu'il est entré hier soir il était en fête.

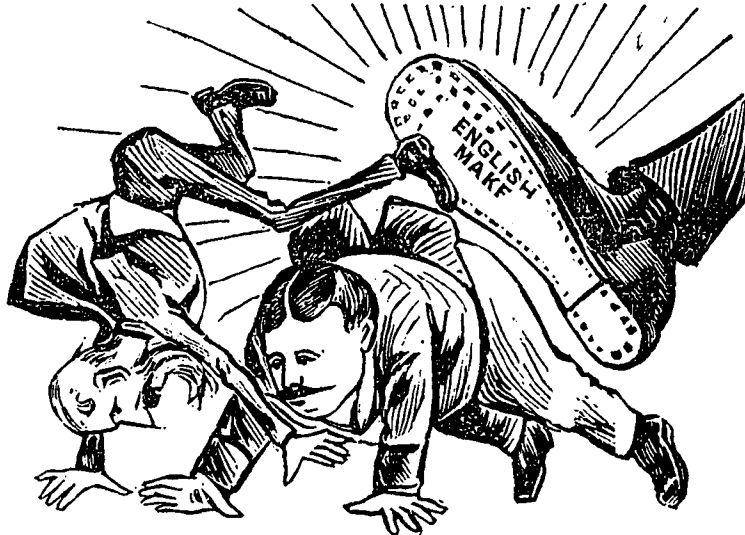
Le prévenu.—C'est pas le cas. J'en avais pris un petit peu, pas pour la peine.

Le témoin.— En entrant il m'a engendré chicano à propos de son manger. Je lui ai dit. Prenez votre butin, c'est le bout. Alors il m'a fâché quelque mauvaises raisons, et m'a bouffré une tape sur la joue qui est encore toute onflée. Ensuite il a défoncé le bas de la porte.

Le prévenu.— C'est pas vrai, c'est une porte qui s'ouvre toujours comme ça depuis l'automne dernier.

Le deuxième témoin est M. Désourdis, un vieillard cacochyme et avougle. Il n'a rien vu, "mais c'est tout comme."

Le troisième témoin est Mlle. Désourdis qui demeure dans le bas de la maison. Elle dit qu'elle a vu le prisonnier défonçant le bas de la porte.



QUARTIER ST. LOUIS.

Ce qui arrivera infailliblement aux canayens du Quartier St. Louis, s'ils persistent toujours à être divisés. L'Anglais attend sa chance.

Le prévenu.— Vous dites que vous m'avez vu défoncer la porte. Vous étiez pas dans la chambre?

Le témoin.— J'ai vu votre jambe passer à travers le panneau.

Le prévenu.— Comme ça vous m'avez connu par le pied?

Le témoin.— Comme de juste. Je suis monté quand j'ai entendu le train. Je reste dans le bas et je vas souvent dans l'hauc.

Le tribunal condamne Marquis à \$5 ou 15 jours pour assaut sur Madame Larose, à une piastre d'amende pour ivresse et à \$1 pour dommages à la porte.

Le prisonnier doit aller chez Payette pendant que sa viande crute restera chez Madame Larose.

Les femmes jalouses

Etant données des raisons valables, qui peut blâmer une femme aimante d'être jalouse? Mais il est bien sûr que la femme jalouse est elle-même sa pire ennemie lorsque sans cause elle tourmente son mari. La chose n'est pas aussi sérieuse lorsqu'il s'agit d'un simple amant, car il n'y a rien de si facile à rompre que les engagements des amoureux. Mais pour la femme jalouse de son mari sans raison juste il n'y a que misère continue. Examinons la femme qui n'a pas de confiance en son mari, il n'y a point de repos pour le pauvre homme, elle le suit, l'épie toujours et partout, lui reproche tout ce qu'il fait, voit une acte d'infidélité dans l'acte le plus ordinaire. A-t-il le le malheur, dans une soirée, de regarder deux fois la même personne, d'être aimable pour quelque jolie femme, de faire son éloge, elle paraît être sur un brasier tout le temps, elle ne jouit de rien, se rend désagréable à tout le monde autant qu'à elle-même et fait prendre en pitié son pauvre mari. Si, outre cela, elle est méchante; acariâtre—ce qui est généralement le cas, son mari est un martyr.

COVACS.

Un maître d'écriture corrigeant son élève, lui disait:— Voyons, comment tu as fait ta page (ta-page). Ah! d'abord, voilà un pauvre T. je n'aime pas ton R. C'est bien. Ton K est bien fait au près du grand A. Comment diable, ta plume a tourné dans l'L, C'est bien, les G ne sont point mal. Tiens, regarde mes D, jasons là-dessus. Ah! Voilà du gâchis: tu as laissé ton B de l'encre dans l'O.

Un de nos correspondants a noté l'enseigne suivante qu'il a vue à Inverness, comté de Mégantie:

PIERRE ROY | PETER KING
CORDONNIER | SHOEMAKER

M. G... un marchand de Québec disait à un de ses confrères anglais.

I cant count on my boy for taking my bussiness in hands as he is full of crews.

La dernière partie de la phrase signifie rempli de vices.

C'est dans une réunion d'intimes; deux ou trois dames causaient entre elles de ces mille inconvénités qu'on éprouve dans la vie.

Quelques messieurs, non loin de là, parlaient de poésie et l'un d'eux plaisantait à ce sujet.

—Je n'ai jamais fait qu'un seul vers de ma vie, et encore il avait treize pieds.

—Treize pieds! s'écria l'une des dames qui n'était pas à la conversation des messieurs, étant toute à la sienne, c'était "le ver solitaire." Ah! vous deviez bien souffrir?

Chacun éclata de rire, en voyant qu'elle venait de commettre une bevue.

—Vous avez raison, madame, dit alors le monsieur, c'était un "vers solitaire", seulement il ne m'a pas tant fait mal que vous le croyez; celui-là était inoffensif.

Un gardin bête comme une oie et dont l'haleine était d'une odeur repoussante, rendait fréquemment visite à une dame de Québec et, pendant son entrevue, ne soufflait mot. La charmante dame s'en ennuya, et dit un jour:

—Cet homme est certainement mort, car il ne dit rien et sent très-mauvais.

—Monsieur, disait une dame grincheuse, je vous trouve bien offerté de me considérer de la sorte.

—Madame, répondit il avec calme, je vous regarde, mais je ne vous considère pas.

Théâtre Royal.— N'oubliez pas la représentation Gala lundi prochain le 14 courant au bénéfice de M. A. Bonneville, le champion des tireurs canadiens. Le programme est aussi vif qu'atrayant. Il y aura la Bande de la Cité, une opérette de chant etc. Tir au fusil de chasse et tir à la carabine.

Toujours terribles ses enfants. C'est le jour de réception. Mme de H..... cause avec plusieurs dames. La conversation languit un peu. On en arrive naturellement à parler de la crue de la Seine, de ses débordements, et des dommages qu'elle produit en sortant de son lit.

Tout-à-coup. Bébé qui s'ennuie paisiblement dans son coin s'écrie:

—Dis donc maman, les débordements de la Seine sont-ils les mêmes que ceux de papa? Tu sais bien comme dit grand-mère lorsque papa découche!

L'Angleterre est dans de mauvais draps. Une révolution est sur le point d'éclater en Irlande et nous sommes menacés d'une invasion féminine. Pour opérer un raccord dans les esprits rendons nous au Salon élégant de Théotime Lanetot coin des rues Sanguinet et Ste-Catherine. La il y a que des liqueurs pures, des cigares importés des salons confortables.

Un jeune homme qui allait épouser sa maîtresse tenant en main son billet de confession, crut qu'il serait plaisant de retourner sur ses pas et de dire au prêtre: Je ne sais, Monsieur, si je suis bien confessé; vous avez oublié de me donner une pénitence. Le confesseur, homme d'esprit, répondit à cet étourdi: Ne m'avez-vous pas dit, Monsieur, que vous alliez vous marier!

—En revenant du palais où vont les avocats?

—A leur étude.

—Non mon ami, pour chasser les idées noires et oublier leurs chicanes professionnelles. Ils vont se faire servir une tasse de café de Moka à la cafetière merveilleuse de François Larin. Cette cafetière est l'objet de l'admiration de tous. Elle est au coin des rues Notre-Dame et St-Jean-Baptiste, au restaurant de la Princess Louise

LEGER CHANGEMENT

-DANS LA-

Maison DUPUIS FRERES.

Notre tailleur M. LAMONTAGNE, croyant trouver ailleurs plus d'avantage que chez nous, nous a laissés. M. REMI MAILLET, ci-devant de la société ARCAD & MAILLET, tailleurs de la rue St-Laurent, l'ayant appris s'empressa de faire application pour obtenir la direction de l'atelier. Nous n'avons pas hésité à la lui confier, car nous avons acquis la certitude que M. MAILLET prend place au premier rang parmi les tailleurs les plus habiles de Montréal.

SPECIALITE

A son habileté comme tailleur, M. MAILLET joint la spécialité de tailler sur mesure et à perfection les MANTEAUX DE DAMES.

NOS TWEEDS.

1600 PIECES DE TWEEDS CANADIENS, (directement des Manufactures.)

80	"	"	"	ANGLAIS	} Patrons nouveaux importés par nous-mêmes.
150	"	"	"	ECOSSAIS	
75	"	SERGES FRANCAISES et Etoffes pour Pardessus de printemps.			
100	"	CASIMIRS NOIRS [pure laine]			
60	"	DRAPS [" "] West of England.			

Ces Marchandises sont offertes à 25% de moins que partout ailleurs.

DUPUIS FRERES,

605, RUE STE-CATHERINE, COIN DE LA RUE AMHERST, MONTREAL.

1881

BON MARCHÉ.

Grand réduction sur toutes les marchandises d'automne et d'hiver.

BON MARCHÉ.

Coatings, Draps, Tweeds, etc.

BON MARCHÉ.

Casimire à chemise, anglais et français.

BON MARCHÉ.

Flanelles rouge et grise.

BON MARCHÉ.

Flanelles blanches et de couleur.

BON MARCHÉ.

Etoffes à robe: un choix magnifique!

BON MARCHÉ.

Rubans, Dantelles, Fichus, Cravate, mouchoirs de Soie, etc etc.

BON MARCHÉ.

Mérinos, Cachemeres, Paramatta, Alpaca cordé Français.

BON MARCHÉ.

Tous nos laines au-dessous du prix courant.

Une visite est respectueusement sollicitée.

MATHIEU & GAGNON

105—NOTRE-DAME—105

A l'Enseigne du

LION D'OR

Que chacun tâche de se procurer une de nos circulaires que nous avons distribuées cette semaine dans la ville et aux campagnes. Ils se peut que nous puissions oublier d'en distribuer à chacun de vous malgré notre bonne volonté. Puis que nous avons commencé notre Grande Vente, à Bon Marché, notre magasin est rempli d'acheteurs. Cette grande vente se fait à des bas prix sans précédents.

Les winsey à 3/4 et partent très vite, ceux de 10c valent 15, notre coton blanc de 10c est de première qualité 1 verge de large, nos Tricotés à \$1.25 se vendent partout ailleurs \$1.75 à \$2.00, nos Alpacas noirs à 9c se vendent 12c ailleurs. Nos Tweeds à 50c nous les avons toujours vendus 70c. Les toiles à Nappes Serviettes, Nett à rideaux, Damas, Moirs noirs et de couleurs sont tous réduits. N'oubliez pas l'adresse.

Toujours au Lion d'Or

551, RUE STE-CATHERINE, Montréal
LETENDRE, ARSENAULT & Cie.

Un homme peut oublier le jour où il est né jusqu'à son nom, mais il n'oublira pas que les meilleurs vins et cigars à Montréal se trouvent chez le VRAI TRUTEAU, coin des rues Craig et Chenneville. C'est l'ancien Truteau de St-Vincent de Paul.

G. BOIVIN,

FABRICANT DE CHAUSSURES, EN GROS.

Maison établie en 1859.

Le soussigné, tout en remerciant sa clientèle de son bienveillant patronage est heureux de porter à la connaissance du public qu'il a remporté les succès suivants à l'Exposition du Canada, à Montréal, en septembre dernier.

Premier Prix pour chaussures d'hommes, faites à la main.

Premier Prix pour chaussures de Dames, faites à la main.

Second Prix pour chaussures de Dames, faites à la machine.

Second Prix pour chaussures d'hommes, faites à la machine.

Premier Prix Extra et Diplôme pour amélioration dans les chaussures.

Premier Prix Extra pour améliorations dans les mocassins.

Ses commis-voyageurs parcourent maintenant les diverses provinces du Canada avec ses nouveaux échantillons du printemps, parmi lesquels se trouvent plusieurs lignes brevetées ou enregistrées, telles que: Bottines de marche anglaises, Mocassins bouclés, Souliers pour lacrosse, gymnase, yacht, bains &c.

Le soussigné ose espérer que MM. les marchands qui n'auraient pas rencontré ses agents, voudront bien faire une visite à son établissement, et que personne ne place ses commandes du printemps avant de voir ses échantillons améliorés.

G. BOIVIN,

38, 40 & 42, Place Jacques Cartier. Montréal 15 janvier, 1881

Comedio.—Une paire de chaussures en retard ou un bagage fait à la hâte sur un train de nuit par M. P. D... du chemin de fer du Nord. Cette comédie sera donnée prochainement à Montréal.

AGENCE DE QUEBEC.

M. F. Bèland No. 264 rue St. Jean est notre seul agent autorisé à Québec.

CHANSON NOUVELLE.

Cela ne se dit pas "chansonnette" 25c (Chantée avec un immense succès par Madame Jehin Prume.)

Publié par

ERNEST LAVIGNE,

237, rue Notre-Dame,

Expédiée franco sur réception du prix marqué, (en timbres-postes de 1 ou 3 centins.)

TABAC

A

CIGARETTES

SARA BERNHARDT.

B. C. No. 1

75 Cts. la LIVRE

Fabriqué expressément pour

C. CUNNINGHAM,

172—RUE NOTRE-DAME—172
MONTREAL.